

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidé
23235-1	Gélatine non comestible, importée par les fabricants de pellicules photographiques, de plaques photographiques et (ou) de papier photographique, pour servir exclusivement à la fabrication, dans leurs propres fabriques, de ces pellicules, plaques et (ou) papier, en conformité des règlements que le Ministre peut établir et, la livre	12½ p.c. 5 c.	12.5 p.c.
23300-1	Pommades, parfums de fleurs ou parfums français, conservés dans des graisses ou des huiles destinées à retenir le parfum des fleurs qui ne peuvent supporter la chaleur de la distillation, et importés en boîtes de fer-blanc d'au moins dix livres chacune	12½ p.c.	8 p.c.
23400-1	Parfumerie, y compris les préparations non alcooliques pour la toilette, savoir: huiles à cheveux, poudres et eaux dentifrices et autres, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées, n.d., pour la chevelure, la bouche ou la peau	20 p.c. (15 p.c.)	11.3 p.c.
23405-1	Préparations de toilette non alcooliques pour le soin des ongles, conditionnées pour la vente au détail en vue de cet usage	15 p.c.	9.2 p.c.
23600-1	Pansements, antiseptiques ou aseptiques, y compris coton hydrophile, charpie, laine d'agneau, étoupe, jute, filasse, importés séparément ou les uns avec les autres, mais non cousus ni autrement fabriqués; ceintures et bandages de prothèse et suspensoirs de toute sorte; serviettes hygiéniques et bandes abdominales	20 p.c.	17.5 p.c.
23605-1	Rechange en papier pour coupes-crachoirs; coupes-crachoirs de poche, en papier	17½ p.c.	10.2 p.c.
24710-1	Pinceaux à l'usage d'artistes; pastels d'une valeur d'au moins un cent le crayon; toiles à l'usage des artistes, enduites et préparées pour la peinture à l'huile	17½ p.c.	10.2 p.c.